



Règlements pour le concours photo de la ZICO

En tant que gardien de la ZICO des Battures-de-Beauport et du chenal de l'île d'Orléans, le G3E est fier de vous inviter à participer au concours photo organisé dans le cadre de la première édition du Mois de la ZICO!

Bien entendu, comme l'objectif numéro un de ce concours est de valoriser cette zone en vue de la faire connaître, les photos soumises doivent OBLIGATOIREMENT avoir été prise sur son territoire en 2016 ou en 2017. Cliquez ici pour accéder à la carte du territoire de la ZICO.

Les participants ont du 1^{er} au 31 octobre 2017 pour faire parvenir un maximum d'UNE photo par catégorie à Mathilde Crépin, agente aux communications pour le G3E et photographe professionnelle au mcrepin@g3e-ewag.ca

Les gagnants pourront réclamer leur prix lors d'un vernissage qui se tiendra le jeudi 16 novembre prochain, dans un événement de type 5 à 7. Le lieu reste à déterminer.

Nous avons hâte de voir vos clichés!

Participants

- Ce concours s'adresse autant aux citoyens résidents de la région qu'aux visiteurs occasionnels ou touristes découvrant le territoire de la ZICO des Battures-de-Beauport, qu'aux ornithologues qui la fréquent régulièrement!
- Le concours est ouvert à tous les photographes : amateurs, professionnels ou simples amoureux de la ZICO!
- Les employés du G3E, les membres du conseil d'administration de l'organisme ainsi que les membres du jury du concours ne peuvent y participer.

Catégories

- Les oiseaux de la ZICO des Battures-de-Beauport : par cette catégorie, nous recherchons des portraits animaliers, des photographies dont le sujet principal est un oiseau. Oie des neiges, hirondelle de rivage, canard noir, bécasseau semipalmé, ce n'est pas le choix qui manque!
- Les paysages de la ZICO des Battures-de-Beauport : qu'il s'agisse des rives, des champs agricoles, des estrans vaseux, du majestueux fleuve Saint-Laurent ou des parcelles habitées, les paysages valent le coup d'œil, et le coup de lentille!
- Zoom sur un détail! : l'utilisation de la macro en photographie fige un détail, une caractéristique particulière que vous souhaitez valoriser, l'aile ou l'œil d'un oiseau par exemple.

Quels sont les prix?

C'est un total de 9 prix qui seront remis dans le cadre du concours! Chaque catégorie comptera 3 gagnants, lesquels remporteront :

- 1^{er} prix : impression de la photo sur une toile 24 x 36, une valeur de 250 \$
- 2^{ème} prix : impression de la photo sur une toile 20 x 24, une valeur de 150 \$
- 3^{ème} prix : impression de la photo sur une toile 16 x 20, une valeur de 115 \$

Règlements pour les participants

- Format d'image : JPEG
- Dimensions : Les photographies doivent avoir une haute résolution (1800 à 4000 pixels de large).
- Les photos doivent être envoyées par courriel. Un courriel ne doit comprendre qu'une seule photo, d'un maximum de 5 Mo, insérée en pièce jointe.
- L'objet du courriel doit contenir le nom du photographe et le nom de la catégorie
- Le nom de la photo (du document JPEG) doit se composer comme suit : nomphotographe-categorie-nomphoto-date)
- Dans le courriel, le participant doit écrire :
 - Son prénom et son nom
 - Son numéro de téléphone
 - Son adresse électronique
 - L'endroit approximatif où la photo a été prise sur le territoire de la ZICO
 - Une histoire en lien avec la photo ou le lieu, le cas échéant
- En ce qui a trait aux retouches, elles sont autorisées. Toutefois, il est recommandé au participant de rester le plus naturel possible.

Droits d'auteur sur les photos envoyées

- En s'inscrivant au concours, le participant concède au Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) une licence gratuite lui permettant de reproduire, de publier, de diffuser, d'utiliser et d'exposer chacune des photographies soumises au concours et ce, pour l'ensemble des activités de l'organisme, pour une durée indéterminée. Le participant demeure le titulaire des droits d'auteur et lorsque diffusées, les images sont et seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.

Rôle et fonctionnement du jury

- Les photos doivent être envoyées au G3E avant le 31 octobre 2017, minuit.
- Une présélection sera réalisée par une photographe professionnelle.
- Les photos sélectionnées seront par la suite partagées aux membres du jury (ils sont présentement en recrutement), lesquels devront choisir les gagnants.
- Les gagnants seront avisés par téléphone au cours de la semaine du 13 novembre et pourront réclamer leur prix lors du vernissage du jeudi 16 novembre 2017.